

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2019 : progression saisonnière du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud augmente de 0,2 point et s'établit à 4,1 % à la fin du mois de janvier 2019. Comme chaque année à cette période, les professions de la construction représentent les plus importantes variations mensuelles. Par rapport à janvier 2018, le taux de chômage est passé de 4,7 % à 4,1 %, soit un recul de 0,6 point.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud affiche une hausse en janvier 2019 et s'élève à 16'203, soit 542 personnes de plus qu'à la fin du mois de décembre 2018 (+3,5 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit une tendance moins marquée (+219 personnes) et s'établit à 25'513 (+0,9 %).

Au cours du mois de janvier 2019, les ORP vaudois ont inscrit 3585 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3348 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4205, en augmentation de 17,6 % par rapport à décembre 2018 et de 108,9 % par rapport à janvier 2018.

Par rapport au mois dernier, les principales progressions d'effectifs sont concentrées chez les groupes de professions liés à la construction (+145 chômeurs), chez les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (+89) et chez les « employés de maison, nettoyeurs de locaux » (+53). Cette légère hausse du chômage touche toutes les classes d'âge, en particulier les 30 à 39 ans (+194) et les 40 à 49 ans (+126).

Sur le plan régional, le district de Nyon (3,2 %) affiche ce mois une diminution de son taux de chômage de 0,1 point, alors que celui de Morges (3,0 %) et de Lausanne (5,2 %) demeurent stables. Avec 0,4 point de plus, le district de l'Ouest lausannois enregistre la plus forte augmentation mensuelle (5,0 %).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2903, en hausse de 67 personnes en un mois (+2,4 %) et en baisse de 129 personnes en un an (-4.3 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,6 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 76 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 février 2019

Renseignements: DEIS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).